



INFORMATION PRESSE

Paris, le 29 juillet 2026

Bilan sécurité 2025 : Une dégradation préoccupante de la sécurité sur autoroute avec des comportements à risque qui persistent

=> Le réseau autoroutier demeure le plus sûr. Pourtant, l'année 2025 marque un recule préoccupant de la sécurité : 162 personnes ont perdu la vie, soit 33 de plus qu'en 2024.

=> En 2025, les comportements à risque continuent de mettre en danger les personnels en intervention, avec 143 accidents, soit près de 3 accidents par semaine qui touchent des femmes et des hommes qui oeuvrent chaque jour pour la sécurité.

En 2025, 162 personnes ont perdu la vie sur le réseau autoroutier, soit 33 de plus qu'en 2024 (+26%). Le taux d'accidents mortels s'établit à 1,3 accident par milliard de kilomètres parcourus. Bien qu'il demeure à un niveau historiquement bas, ce résultat marque une dégradation par rapport à 2024, année qui avait enregistré une baisse particulièrement importante sur les autoroutes concédées, notamment lors de la période estivale.

Le réseau autoroutier demeure cinq fois plus sûr que l'ensemble du réseau routier national, grâce aux actions des sociétés d'autoroutes, qui oeuvrent chaque jour pour garantir des conditions de circulation optimales et qui sensibilisent à des comportements responsables et plus sûrs au volant.

La hausse du nombre d'accidents mortels observée en 2025 confirme la persistance de comportements à risque sur autoroute. L'analyse détaillée des accidents révèle que la consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments reste la première cause d'accidents mortels (23 %), devant la vitesse excessive (19 %), l'inattention (17 %), souvent liée à l'utilisation des équipements embarqués, ainsi que de la somnolence et la fatigue (16 %). La présence de piétons est également impliquée dans 14 % des accidents mortels et les manœuvres dangereuses dans 13%. À l'inverse, les accidents liés aux contresens (6%) enregistrent une légère baisse.

La répartition des conducteurs impliqués dans les accidents mortels fait apparaître une sous-représentation des femmes, qui ne représentent que 15 % des conducteurs impliqués, alors qu'elles constituent 23 % des conducteurs circulant sur autoroute.

Un nombre de tués en augmentation en 2025

L'année 2025 marque une dégradation préoccupante de la sécurité sur le réseau autoroutier concédé. Avec 144 accidents mortels, contre 114 en 2024, le nombre de personnes tuées augmente de 26 %, rompant avec la baisse observée l'année précédente (162 vs 129).

Le facteur « alcool, drogues et médicaments » demeure la première cause d'accidents mortels

Pour la cinquième année consécutive, l'alcool, les drogues et les médicaments constituent le premier facteur d'accidents mortels sur autoroute impliqué dans **23 % des cas**. Cependant, cette part est en baisse par rapport à 2024 (35% des cas). Les jeunes conducteurs sont particulièrement concernés : **4 conducteurs sur 10 impliqués ont moins de 35 ans**. Ces accidents surviennent principalement la **nuit (55 % entre 21 h et 6 h) et le week-end (45 %)**. L'analyse révèle également des niveaux d'alcoolisation particulièrement élevés : **près de 7 conducteurs alcoolisés sur 10 présentent une alcoolémie d'au moins 1,2 g/l**, soit plus du double de la limite légale.

La vitesse excessive est à l'origine de 19 % des accidents mortels

La **vitesse excessive** reste l'un des principaux facteurs d'accidents mortels sur autoroute, étant impliquée dans **19 % des cas en 2025**. Après un recul observé en 2024, ce facteur repart légèrement à la hausse. Les **jeunes conducteurs** sont particulièrement concernés : **57 % des conducteurs responsables de ces accidents ont moins de 35 ans**. Ces accidents surviennent plus fréquemment **de nuit**, notamment **les vendredis et samedis**.

L'inattention, souvent liée à l'usage des équipements embarqués, reste un facteur préoccupant et en augmentation

En 2025, **l'inattention est impliquée dans 17 % des accidents mortels** sur autoroute (14% en 2024). Souvent liée à l'utilisation de distracteurs au volant (smartphone, GPS, tablette ou autres équipements embarqués), elle demeure l'un des principaux facteurs de risque. Ces accidents surviennent tout au long de la semaine, avec une fréquence plus marquée les **lundis et jeudis**. S'ils sont plus nombreux en milieu d'après-midi, le **risque d'accident mortel est particulièrement élevé entre 3 h et 4 h du matin**, période où la vigilance est fortement réduite.

La somnolence et la fatigue : un risque qui concerne tous les conducteurs

Le facteur « somnolence et fatigue » est en recul depuis deux décennies. Cette tendance se confirme en 2025, sa part dans les accidents mortels passant de 19 % en 2024 à 16 %. Les **accidents liés à ce facteur surviennent** principalement **aux premières heures de la matinée, plus d'un tiers entre 3 h et 8 h**. Rapportés au trafic, ils se produisent également plus fréquemment le week-end.

La « présence de piétons » : un facteur de risque toujours élevé

En 2025, elle est impliquée dans 14 % des accidents mortels. Parmi ces accidents, **58 % concernent des personnes ayant quitté un véhicule en panne ou accidenté**, tandis que 31 % impliquent des piétons provenant de l'extérieur de l'autoroute et circulant sur les voies. Près de 80% des piétons tués étaient sur les **voies de circulation**. Ces accidents surviennent très majoritairement dans

des conditions de faible visibilité. Alors que 45,5 % des accidents mortels, tous facteurs confondus, surviennent de jour, 80,5 % des accidents mortels en présence de piétons se produisent de nuit.

Les contresens et reculs mortels : des comportements à très haut risque

En 2025, les accidents mortels liés aux contresens et reculs enregistrent une légère diminution, représentant **6 % des accidents mortels, contre 10 % en 2024**. Ces accidents demeurent toutefois particulièrement graves. Parmi les conducteurs impliqués, **42 % sont âgés de 70 ans ou plus**. À l'inverse, chez les **conducteurs de moins de 50 ans**, plus de la moitié (56 %) présentaient une **alcoolémie supérieure à la limite autorisée**.

Les manœuvres dangereuses : un facteur encore fortement présent

Après une hausse en 2022 et 2023, puis une nette baisse amorcée en 2024, les manœuvres dangereuses représentent **13 % des accidents mortels en 2025**. Ces accidents surviennent légèrement **plus souvent de jour (54 %)**. Leur répartition met en évidence trois créneaux sensibles : **entre 7 h et 8 h, 14 h et 15 h et 21 h et 22 h**. Ces comportements à risque regroupent notamment les dépassements dangereux, le non-respect des distances de sécurité, une conduite agressive, les arrêts ou les manœuvres interdites.

	Nombre d'accidents mortels		% par rapport à l'ensemble des accidents		
	2025	2024	2025	2024	2025
Alcool, drogues, médicaments	33	40	23	35	1 accident sur 4
Vitesse excessive (dépassement des limites)	28	23	19	20	1 accident sur 5
Inattention	24	16	17	14	1 accident sur 6
Somnolence et fatigue	23	22	16	19	1 accident sur 6
Présence de piétons (sortis du véhicule ou extérieurs)	20	23	14	20	1 accident sur 7
Manœuvres dangereuses (dont inexpérience et interdistance)	18	9	13	8	1 accident sur 8
Contresens et reculs	9	11	6	10	1 accident sur 16
Sur-accidents et sur-incidents	22	26	15	23	1 accident sur 7

Si les autoroutes demeurent parmi les infrastructures les plus sûres, les résultats de l'année 2025 rappellent que la sécurité reste avant tout l'affaire de tous. Le respect des règles de conduite, une vigilance constante et l'adoption de comportements responsables demeurent les conditions essentielles pour réduire durablement l'accidentalité et épargner des vies.

La sécurité des personnels en intervention sur le réseau concédé : un enjeu majeur de sécurité

En 2025, les personnels intervenant sur les autoroutes demeurent trop souvent victimes d'accidents, malgré les dispositifs d'exploitation et les équipements de protection déployés par les sociétés d'autoroutes. Une réalité inacceptable qui rappelle, une fois de plus, la nécessité de favoriser des comportements plus responsables de la part des automobilistes.

La sécurité des femmes et des hommes qui interviennent chaque jour sur le réseau autoroutier constitue une priorité absolue pour les sociétés d'autoroutes. Pourtant, le bilan 2025 reste particulièrement préoccupant : **143 accidents** ont impliqué des personnels en intervention, soit près de **3 accidents chaque semaine**.

Au total, **13 personnes ont été blessées**, dont **5 agents piétons directement percutés par un véhicule en circulation**. Les agents des sociétés d'autoroutes sont les premiers exposés aux conséquences de ces comportements, représentant **84 % des accidents**, devant les dépanneurs (10 %) et les personnels des forces de l'ordre (6 %).

L'année 2025 a également été marquée par deux drames touchant les gestionnaires de réseaux routiers.

Le 14 mai, un agent de la DiRIF a perdu la vie et un autre a été grièvement blessé après avoir été percutés par un poids lourd sur la RN1104. Le 24 juin, un agent de la DIRNO est décédé alors qu'il sécurisait un véhicule en panne sur la RN154, percuté par une camionnette circulant à vive allure.

Ces accidents dramatiques illustrent les risques auxquels les personnels chargés d'assurer la sécurité des automobilistes sont quotidiennement exposés.

Au-delà des victimes, les dommages matériels attestent également de la violence des chocs. En 2025, **48 Flèches Lumineuses de Rabattement (FLR)**, **30 Flèches Lumineuses d'Urgence (FLU)**, **35 fourgons** et **26 autres véhicules d'intervention** ont été percutés. Parmi eux figurent **14 dépanneuses**, **4 saleuses**, **3 véhicules légers des forces de l'ordre**, **2 véhicules légers** et **1 poids lourd** des sociétés d'autoroutes, **1 moto** des forces de l'ordre et **1 remorque**.

Cette situation n'épargne aucun réseau, en France comme à l'étranger. Les personnels d'intervention restent confrontés aux mêmes comportements à risque, quels que soient les pays.

Les analyses d'accidents montrent que **l'inattention** reste la première cause d'accidentalité, impliquée dans **2 accidents sur 5**. **L'usage du téléphone au volant** en est l'un des principaux facteurs et met directement en danger les personnels en intervention. Les **manœuvres dangereuses** sont en cause dans **1 accident sur 4**, tandis que la **fatigue et la somnolence** interviennent dans plus de **1 accident sur 5**.

Derrière chacun de ces chiffres se trouvent des femmes et des hommes qui œuvrent chaque jour pour garantir la sécurité et la fluidité du trafic. Leur mission ne devrait jamais les exposer à telle exposition au danger.

Les sociétés d'autoroutes poursuivent sans relâche leurs actions de prévention, de sensibilisation et d'amélioration des dispositifs de protection. Elles rappellent que le respect des règles de conduite, la vigilance au volant et le fait de ralentir à l'approche des zones d'intervention sont essentiels pour protéger celles et ceux qui travaillent au service de la sécurité de tous.

Des actions de sensibilisation pour protéger celles et ceux qui nous protègent

En cette période de départs en vacances, marquée par une circulation plus dense que le reste de l'année, l'ASFA et les sociétés d'autoroutes renouvellent leur appel à la prudence et à la vigilance afin de garantir la sécurité des personnels en intervention. Elles rappellent l'importance du respect du corridor de sécurité, un geste simple mais essentiel : ralentir et, lorsque les conditions de circulation le permettent, changer de voie ou s'écarter à l'approche d'un véhicule immobilisé sur la bande d'arrêt d'urgence. Le non-respect de cette obligation constitue une infraction passible d'une contravention de 4^e classe, sanctionnée par une amende forfaitaire de 135 euros.

Tout au long de l'année, les sociétés d'autoroutes mènent des actions de prévention et de sensibilisation pour promouvoir le respect du corridor de sécurité et faire évoluer durablement les comportements afin de garantir la sécurité des agents en intervention.

** La méthodologie d'analyse des facteurs d'accidents : chaque accident mortel survenu sur le réseau autoroutier concédé fait l'objet d'un travail d'enquête approfondi par les experts des sociétés d'autoroutes et de l'ASFA. À partir des relevés des sociétés d'autoroutes et des procès-verbaux établis par les forces de l'ordre, les résultats de cette analyse sont publiés dans un bilan tous les ans.*

*** Inscrite dans le Code de la route depuis 2018.*

Sources disponibles :

- [Bilan des accidents mortels 2025](#)
- [Bilan sécurité du personnel en intervention 2025](#)